

LYCEE PRIVE SAINT VINCENT

30 Rue de Meaux

60300 SENLIS

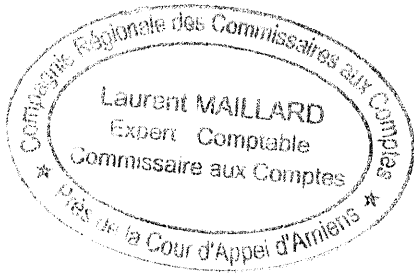
RAPPORTS

de M. Laurent MAILLARD

COMMISSAIRE AUX COMPTES

POUR L'EXERCICE CLOS

LE 31 AOUT 2012



**LYCEE PRIVE
SAINT VINCENT**

30 rue de Meaux

60300 SENLIS

**RAPPORT GENERAL
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR L'EXERCICE CLOS LE 31 AOUT 2012**

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale, j'ai l'honneur de vous présenter mon rapport relatif à l'exercice clos le 31-08-2012 et couvrant la période du 1^{er} septembre 2011 au 31 août 2012 sur :

- le contrôle des comptes annuels du Lycée privé Saint Vincent de Senlis tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de mes appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. J'estime que les éléments que j'ai collecté sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

LM.

/

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relative à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations auxquelles j'ai procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de ma démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de mon opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Compiègne, le 14 novembre 2012



Laurent MAILLARD

Commissaire aux Comptes inscrit
Membre de la Cie Régionale d'Amiens





**LYCEE PRIVE
SAINT VINCENT**

30 rue de Meaux

60300 SENLIS

**RAPPORT SPECIAL
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR L'EXERCICE CLOS LE 31 AOUT 2012**

En ma qualité de commissaire aux comptes de votre association, je vous présente mon rapport sur les conventions réglementées.

Il m'appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui m'ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont j'ai été avisés ou que j'aurai découvertes à l'occasion de ma mission, sans avoir à me prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions.

Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

J'ai mis en œuvre les diligences que j'ai estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui m'ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

LM

**I - CONVENTIONS APPROUVEES AU COURS D'EXERCICES ANTERIEURS
DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE :**

1 – La société propriétaire des bâtiments : la Société Immobilière de la Rue de Meaux (S.I.R.M), membre de droit et administrateur de l'association, a facturée au titre de l'exercice clos le 31-08-2012 des loyers, 50% de la taxe foncière ainsi que la taxe d'enlèvement des ordures ménagères pour un total de 150 411 EUR.

II- CONVENTIONS AUTORISEES AU COURS DE L'EXERCICE :

Je vous informe qu'il ne m'a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du Code de commerce.

Fait à Compiègne, le 14 novembre 2012



Laurent MAILLARD

Commissaire aux Comptes inscrit
Membre de la Cie Régionale d'Amiens



ASSOCIATION SAINT-VINCENT

30, rue de Meaux

60300 SENLIS

COMPTES ANNUELS

AU 31 AOUT 2012



BILAN**Lycée Privé Saint Vincent SENLIS**

Comptes annuels arrêtés au 31 Août 2012

valeurs en EUROS

ACTIF	Exercice			Exercice précédent
	Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	31/08/2011
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Logiciels	75 315	58 482	16 833	16 117
Autres immobilisations incorporelles			0	0
Avances et acomptes			0	0
Total	75 315	58 482	16 833	16 117
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	691 670	317 572	374 098	349 375
Inst. techniques, matériel et mobilier	1 593 805	1 414 552	179 253	189 978
Immobilisations en cours			0	
Avances et acomptes			0	
Total	2 285 475	1 732 124	553 351	539 353
Immobilisations financières				
Prêts	53 726		53 726	51 180
Autres immobilisations financières	5 203		5 203	5 158
Total	58 929	0	58 929	56 338
Total de l'actif immobilisé	2 419 719	1 790 606	629 113	611 808
Actif circulant				
Stocks				
Matières premières, approvisionnement			0	0
Marchandises			0	0
Total			0	0
Fournisseurs acptes et avoirs à recevoir	16 934		16 934	138
Créances				
Familles et comptes rattachés	29 937	20 800	9 137	9 307
Autres créances	32 374		32 374	20 564
Subventions à recevoir	211 457		211 457	296 703
Total	273 768	20 800	252 968	326 574
Divers				
Valeurs mobilières de placement	649 371		649 371	561 427
Disponibilités	8 958		8 958	50 474
Total	658 329	0	658 329	611 901
Charges constatées d'avance	29 966		29 966	32 999
Total de l'actif circulant et des charges constatées d'avance	978 996	20 800	958 197	971 612
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
TOTAL DE L'ACTIF	3 398 715	1 811 406	1 587 310	1 583 420

BILAN

Lycée Privé Saint Vincent SENLIS

Comptes annuels arrêtés au 31 Août 2012

valeurs en EUROS

PASSIF	Exercice	Exercice précédent
		31/08/2011
Capitaux propres		
Fonds Associatif	389 162	379 631
Dons et legs	149 019	149 019
Réserves		
réserves statutaires		
autres réserves		
Report à nouveau		
Résultats antérieurs en instance d'affectation		
Résultat de la période (excédent ou déficit)	9 803	9 531
Situation nette avant répartition	547 984	538 181
Subvention d'investissement (valeurs nettes)	157 773	167 168
Provisions règlementées		
Total	705 757	705 349
Provisions		
Provisions pour risques	3 049	3 049
Provisions pour charges	559 476	491 251
Total	562 525	494 300
Dettes		
Emprunts et dettes assimilées		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établis. de crédit	0	0
Autres dettes financières (dont cautions reçues)	50 670	3 157
Total	50 670	3 157
Acomptes versés sur inscriptions	53 560	52 458
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	110 612	157 148
Dettes fiscales et sociales	50 052	52 403
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Subventions en attente d'affectation	18 398	102 642
Autres dettes	30 943	11 384
Total	210 005	323 577
Produits constatés d'avance	4 793	4 578
Total des dettes et des produits constatés d'avance	319 028	383 771
TOTAL DU PASSIF	1 587 310	1 583 420
Crédit bail immobilier		
Crédit bail mobilier		

COMPTE DE RESULTAT

Lycée Privé Saint Vincent

SENLIS

valeurs en EUROS

du 01/09/2010 au 31/08/2011

du 01/09/2011 au 31/08/2012

	Exercice en cours	Exercice précédent
Produits d'exploitation		
Facturation familles	1 032 301	1 006 716
Restauration	229 279	267 735
Autres	20 789	17 798
Subvention d'exploitation	850 466	926 968
Sous total	2 132 835	2 219 216
Reprise sur amortissements et provisions, transferts de charge	101 003	362 676
Autres produits	1 761	1 826
Total	2 235 599	2 583 718
Charges d'exploitation		
Autres achats et charges externes	972 256	1 314 151
Impôts, taxes et versements assimilés	69 868	73 596
Salaires et traitements	682 138	671 076
Charges sociales	306 055	327 461
Dotations d'exploitation		
- sur immobilisations : amortissements	79 146	76 866
- sur actif circulant : provisions	7 300	6 700
- pour risques et charges : provisions	127 510	100 580
Autres charges	5 013	430
Total	2 249 287	2 570 860
RESULTAT D'EXPLOITATION	-13 688	12 858
Produits financiers		
Produits financiers des valeurs mobilières de placement	12 709	3 622
Autres intérêts et produits assimilés		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total	12 709	3 622
Charges financières		
Intérêts et charges assimilées	0	0
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total	0	0
RESULTAT FINANCIER	12 709	3 622
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	-979	16 480
Produits exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	16 590	8 382
Produits exceptionnels sur opérations en capital	0	0
Reprise sur provisions et transferts de charge	102 243	87 988
Total	118 833	96 370
Charges exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	26 436	22 931
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	81 616	80 388
Total	108 052	103 319
RESULTAT EXCEPTIONNEL	10 782	-6 949
BENEFICE OU PERTE	9 803	9 531



SOMMAIRE

A - FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

1. EVENEMENTS PRINCIPAUX DE L'EXERCICE

Néant.

2. DEROGATIONS MODIFICATIONS AUX PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

B - INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

1. BILAN ACTIF

- 1 . Immobilisations incorporelles - Amortissement pour dépréciation
- 2 . Immobilisations corporelles - Amortissement pour dépréciation
- 3 . Comptes d'immobilisation
- 4 . Comptes d'amortissement
- 5 . Méthode d'amortissement
- 6 . Investissements
- 7 . Autres créances
- 8 . Subventions à recevoir
- 9 . Valeurs mobilières de placement et Livret
- 10 Charges constatées d'avance

2. BILAN PASSIF

- 1 . Fonds propres
- 2 . Provisions pour risques et charges
- 3 . Subventions d'investissements
- 4 . Dettes sociales et fiscales
- 5 . Subventions en attente d'affectation
- 6 . Produits constatés d'avance

C - INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

- 1 . Reprises sur amortissements, provisions et transferts de charges
- 2 . Résultat exceptionnel

D - ENGAGEMENTS

. Néant



A - FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE
--

1. - EVENEMENTS PRINCIPAUX DE L'EXERCICE

Néant.

2. DEROGATIONS, MODIFICATIONS AUX PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES**REGLE ET METHODES COMPTABLES**

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

La continuité de l'exploitation est subordonnée à la reconduction des principales aides et subventions.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Provisions pour risques et charges : elles sont constituées pour tenir compte des risques financiers existant à la date de clôture des comptes.
- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire sur la base de leur durée de vie économique.

Depuis plusieurs exercices, il est fait application des règlements relatifs à la définition, comptabilisation et évaluation des actifs et à l'amortissement et dépréciation des actifs. Après analyse, l'association a conclu que ses immobilisations n'étaient pas décomposables et que les durées d'usage retenues antérieurement correspondaient aux durées d'utilisation. L'application de ces nouveaux règlements n'a aucune incidence sur le compte de résultat et les fonds propres.



B - INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN
--

1. - BILAN ACTIF**Note N° 1 : Immobilisations incorporelles. Amortissements pour dépréciation**

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Logiciels	Linéaire	1 à 3 ans

Note N° 2 : Immobilisations corporelles. Amortissements pour dépréciation

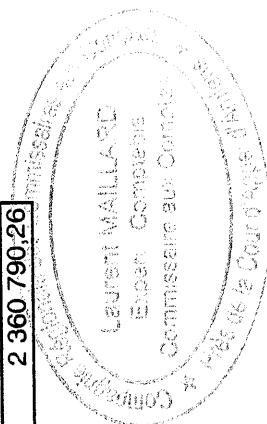
Types d'immobilisations	Mode	Durée
Constructions et rénovations	Linéaire	10 à 20 ans
Mobilier scolaire	"	5 à 10 ans
Matériel scolaire	"	3 à 10 ans
Matériel commun	"	3 à 10 ans
Installations	"	5 à 10 ans
Matériel bureau	"	3 à 5 ans
Mobilier	"	3 à 10 ans

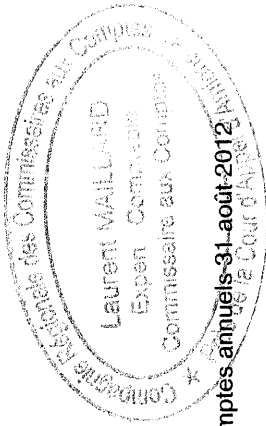


Note n° 3 : Immobilisations

Annexe aux comptes annuels 31 août 2012

N° Compte	Désignation du Compte	Immobilisations existantes		Acquisitions	Rebuts/Cessions	Immobilisations existantes	
		au 01/09/2011	2011/2012			2011/2012	au 31/08/2012
205310	Logiciels	59 733,21	13 125,11	3 331,49		69 526,83	
205312	Logiciels acquis par CR	0,00	0,00	0,00		0,00	
205319	Logiciels acquis par TA	10 909,74	0,00	5 121,34		5 788,40	
214180	Batiments	53 700,13	0,00	0,00		53 700,13	
214503	Rénovations couvertes par CR	557 219,18	80 750,33	0,00		637 969,51	
215240	Mobilier scolaire	70 998,26	0,00	19 762,02		51 236,24	
215319	Installations couvertes par TA	9 450,73	0,00	0,00		9 450,73	
215410	Matériel scolaire	32 692,66	0,00	2 612,06		30 080,60	
215420	Matériel commun	230 683,02	10 320,41	9 741,35		231 262,08	
218110	Installations électriques	38 470,86	0,00	0,00		38 470,86	
218120	Installations chauffage	104 239,54	0,00	0,00		104 239,54	
218130	Installations laboratoires	87 053,03	0,00	0,00		87 053,03	
218140	Installations amphithéâtre	7 180,35	0,00	1 981,84		5 198,51	
218150	Installations diverses	214 882,26	0,00	8 285,73		206 596,53	
218210	Matériel roulant	5 000,00	9 150,00	5 000,00		9 150,00	
218310	Matériel bureau et informatique	95 373,89	34 457,75	15 565,59		114 266,05	
218410	Mobilier bureau	76 726,76	1 076,40	4 420,95		73 382,21	
218510	Matériel audio-visuel	3 149,14	7 054,96	159,00		10 045,10	
218610	Matériel scientifique	12 820,43	0,00	0,00		12 820,43	
218613	Matériel acquis par CR	490 425,73	0,00	15 640,21		474 785,52	
218619	Matériel acquis par TA	121 555,11	19 542,64	24 727,44		116 370,31	
218629	Mobilier acquis par TA	21 878,29	0,00	2 480,64		19 397,65	
	Totaux	2 304 142,32	175 477,60	118 829,66		2 360 790,26	





Annexe aux comptes annuels-31-août-2012

Note n°4 : Amortissements

Association Saint-Vincent

N° Compte	Désignation du Compte	Cumuls Amortissements		Dotations		Dotations		Amortissements	
		01/09/2011	2011/2012	Amortissements 2011/2012	sur rebuts 2011/2012	Immobilisations sorties 2011/2012	31/08/2012		
280530	Logiciels	43 616,35	12 408,48	0,00	0,00	3 331,49	0,00	52 693,34	
280531	Logiciels acquis par CR	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
280539	Logiciels acquis par TA	10 909,74	0,00	0,00	0,00	5 121,34	0,00	5 788,40	
281410	Batiments	46 303,23	1 461,36	0,00	0,00	0,00	0,00	47 764,59	
281413	Travaux couverts par CR	215 241,24	54 565,82	0,00	0,00	0,00	0,00	269 807,06	
281520	Mobilier scolaire	68 451,30	1 913,71	0,00	0,00	19 762,02	0,00	50 602,99	
281539	Installations techniques	9 450,73	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 450,73	
281540	Matériel scolaire	21 666,72	6 027,98	20,17	20,17	2 612,06	0,00	25 102,81	
281542	Matériel commun	172 252,18	20 127,22	344,45	344,45	9 741,35	0,00	182 982,50	
281811	Installations électriques	31 188,14	1 896,00	0,00	0,00	0,00	0,00	33 084,14	
281812	Installations chauffage	103 544,55	317,58	0,00	0,00	0,00	0,00	103 862,13	
281813	Installations laboratoires	87 053,03	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	87 053,03	
281814	Installations amphi	7 180,35	0,00	0,00	0,00	1 981,84	0,00	5 198,51	
281815	Installations diverses	172 694,62	6 239,33	118,36	118,36	8 285,73	0,00	170 766,58	
281820	Matériel roulant	5 000,00	1 205,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	1 205,00	
281830	Matériel bureau et informati	62 663,44	20 493,36	0,00	0,00	15 565,59	0,00	67 591,21	
281840	Mobilier de bureau	53 470,42	5 905,81	0,00	0,00	4 420,95	0,00	54 955,28	
281850	Matériel audio-visuel	2 639,13	667,37	0,00	0,00	159,00	0,00	3 147,50	
281860	Matériel scientifique	12 820,43	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 820,43	
281863	Matériel acquis par CR	479 094,24	7 507,33	0,00	0,00	15 640,21	0,00	470 961,36	
281869	Matériel acquis par TA	121 555,11	19 542,64	0,00	0,00	24 727,44	0,00	116 370,31	
281879	Mobilier acquis par TA	21 878,29	0,00	0,00	0,00	2 480,64	0,00	19 397,65	
	Totaux	1 748 673,24	160 278,99	482,98	482,98	118 829,66	0,00	1 790 605,55	

Note N° 5 : Méthode d'amortissement

Les biens acquis par taxe d'apprentissage sont amortis à 100 % sans prorata temporis dans l'exercice où ils sont effectivement utilisés.

Les biens acquis par subvention du Conseil Régional sont amortis selon le plan suivant :

- 10 ans pour aménagements et constructions,
- 5 ans pour achats de mobiliers,
- 3 ans pour achats de matériel informatique et pédagogique.

La subvention d'investissement correspondante est reprise au compte de résultat à raison de 20% de la valeur initiale pour les subventions utilisées jusqu'au 31 août 2012. (Du 01 septembre 2006 au 31 août 2008 le pourcentage avait été porté à 12.5%)

Note N° 6 : Investissements et désinvestissements

6-1 Au cours de l'exercice, les investissements se sont élevés à 175 478 €, dont :

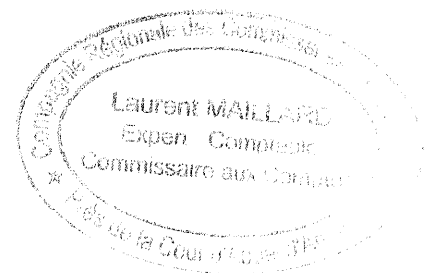
- acquis par taxe d'apprentissage	19 543 €
- acquis par Conseil Régional	80 750 €
- autres acquisitions	75 185 €

6-2 Dans le cadre des « Technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement », le Conseil Régional de Picardie met à disposition à titre gratuit 20 ordinateurs. Le transfert de propriété à l'établissement sera effectif après 5 ans d'utilisation. Cette mise à disposition ne fait pas l'objet d'une comptabilisation, elle figure en annexe aux comptes annuels à titre de simple information.

6-3 Il a été procédé, au cours de l'exercice, à des mises au rebut pour un montant total (en valeur d'origine) de 118 830 €.

Note N° 7 : Autres créances

- Produits à recevoir	0 €
- Débiteurs divers	29 140 €
	<hr/>
	29 140 €

**Note N° 8 : Subventions à recevoir**

- Région – subv. travaux, équipement, inform.	211 456 €
- Région Forfait exercice précédent	0 €

Note N° 9 : Valeurs mobilières de placement (VMP) et Livret.

Au 31 août le portefeuille de VMP s'élève à 246 175 € (évaluation faite au prix d'achat). S'y ajoute un Livret association dont le solde est de 403 196 €.

Par application de la règle de prudence, les plus-values sur cession de VMP ne sont comptabilisées que lorsque la cession a effectivement eu lieu.

La plus-value latente sur le portefeuille, au 31 Août, n'est pas prise en compte.

Les cessions réalisées au cours de l'exercice ont dégagé une plus value globale comptabilisée, de 12 709 €.

Note N° 10 : Cautions bancaires

Le CIC Nord Ouest déclare se porter garant de l'association Saint Vincent de Senlis pour sûreté du remboursement de l'aide à l'investissement qui lui est accordé par la Région Picardie.

La durée de l'engagement correspond à la période d'amortissement des investissements subventionnés par la Région, soit 10 ans. L'engagement est limité à la partie non amortie de l'aide accordée.

Note N° 11 : Charges constatées d'avance

Le total des charges constatées d'avance au titre de l'exercice 2011/2012 s'élève à

29 966 € et comprend un stock de fournitures égal à 11 951 €.



2 - BILAN PASSIF**Note N° 1 : Fonds propres - Evolution**

Fonds propres au 01-09-2011	538 181 €
Résultat exercice	9 803 €
Fonds propres au 31-08-2012	547 984 €

**Note N° 2 : Provisions pour risques et charges**

Rubriques	01-09-2011	Dotation de l'exercice	Reprise	31-08-2012
Travaux Immobiliers	457 444 €	110 000 €	48 383 €	519 061 €
Travaux Chapelle	4 100 €	0 €	0 €	4 100 €
Indemnité départ en retraite	29 707 €	7 300 €	692 €	36 315 €
Autres prov. pour risques	3 049 €	0 €	0 €	3 049 €
	494 300 €	117 300 €	49 075 €	562 525 €

Note N° 3 : Subventions d'investissements
------ 31 : Biens acquis par Conseil Régional

La subvention est reprise globalement au compte de résultat à raison de 20%.
Du 01/09/2006 au 31/08/2008 le taux de reprise était de 12.5%. (voir note 5 actif)

- 32 : Biens acquis par Taxe Apprentissage

La Taxe d'apprentissage utilisée est reprise en totalité dans l'exercice
(voir note 5 actif)

Note N° 4 – Dettes sociales et fiscales

- Charges sociales à payer	40 847 €
- Taxe sur les salaires	3 592 €
- Formation Prof. Continue	5 613 €

	50 052 €

Notre N° 5 – Subventions en attente d'affectation

- Subvention Conseil Régional en attente affectation	9 281 €
- Taxe d'apprentissage en attente affectation	9 116 €

	18 397 €

Note N° 6 : Produits constatés d'avance

- Remboursement casse vitrail chapelle	:	3 389 €
- Autres : 1 404 €.		



C - INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT**Note N° 1 : Reprises sur amortissements, provisions et transferts de charge**

- **Reprises sur provisions** **55 674 €**
 - Reprise de provision sur travaux immobiliers (bâtiments) pour 48 383 € et sur créances douteuses pour 7 291 €.
(voir note N°2 du bilan Passif).

- **Transferts charges de personnel** **44 168 €**
 - Retraitement salaires formation Europe 24 865 €
 - Autres (indemnités de prévoyance et autres) 19 303 €



Note N° 2 : Résultat exceptionnel

- **Produits exceptionnels** (total : 118 833 €) : composés essentiellement par :
 - Quote-part de subvention d'investissement Conseil Régional viré au compte de résultat : 82 700 €.
 - Quote-part de subv. taxe d'apprentissage viré au compte de résultat : 19 543 €. Voir la note n° 5 pour le mode d'amortissement des subventions.

 - Produits issus de la gestion de la restauration : 2 900 €
 - Produits des tournages : 6 196 €
 - Autres produits exceptionnels : 7 494 €

- **Charges exceptionnelles** (total : 108 052 €) : composées essentiellement par :
 - Dotations aux amortissements exceptionnels des biens acquis par le Conseil Régional : 62 073 €.
 - Dotations aux amortissements exceptionnels des biens acquis par Taxe d'Apprentissage : 19 543 €.
 - Autres charges exceptionnelles : 26 436 €.

